

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Union - Discipline - Travail

PROJET DE CONNECTIVITE INCLUSIVE ET D'INFRASTRUCTURES RURALES EN COTE
D'IVOIRE (PCR-CI)



Crédit n°7281-CI

APPEL D'OFFRES

Maître d'Ouvrage : Ministère de l'Équipement et de l'Entretien Routier (MEER)

Pays : République de Côte d'Ivoire

Projet : Projet de Connectivité inclusive et d'infrastructures Rurales en Côte d'Ivoire (PCR-CI)

Titre du Marché : Travaux de réhabilitation des routes rurales non bitumées dans les régions du Folon et du Kabadougou - Phase 1 (06 lots)

Prêt/Crédit/Don No : IDA N°7281-CI

Appel d'Offres No:

1. Le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire a reçu un financement conjoint du Groupe de la Banque Mondiale et de l'Asian Infrastructure Investment Bank (AIIB) pour financer le Projet de Connectivité inclusive et d'infrastructures Rurales en Côte d'Ivoire (PCR-CI), et à l'intention d'utiliser une partie de ce Crédit d'un montant de 500 millions de Dollars US pour effectuer des paiements au titre des marchés relatif aux **travaux de réhabilitation des routes rurales non bitumées dans les régions du Folon et du Kabadougou - Phase 1 (06 lots)**.
2. Le Cellule de Coordination des Projets d'Infrastructures en Côte d'Ivoire (CC-PRICI), Agence fiduciaire du PCR-CI, agissant au nom et pour le compte du Ministère de l'Équipement et de l'Entretien Routier (MEER), invite, par la présente, les Soumissionnaires de pays éligibles à soumettre des Offres sous pli fermé, pour la réalisation de ces travaux.

Délai d'exécution des marchés : le délai d'exécution des travaux de réhabilitation est indiqué dans le tableau ci-dessous, pour chaque lot.

N.B : Ces délais ne sont pas cumulables en cas d'attribution de plus d'un lot.

Régions	Départements	Lot	Linéaire(km)	Délai d'exécution (y compris saison des pluies) en mois
Folon	Kaniasso	Lot 1	49	7

	Minignan	Lot 2	66	7
	Minignan	Lot 3	66	7
Kabadougou	Madinani	Lot 4	43	7
	Madinani/Séguélon	Lot 5	43	7
	Séguélon	Lot 6	90	7

3. La passation de marchés sera conduite par passation de marchés au niveau national en utilisant un Document d'Appel d'Offres (DAO) tel que défini dans les « Règles des Passation de Marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteur de FPI. » en date de mars 2021 (« les Règles de Passation des Marchés »), et est ouvert à tous les Soumissionnaires de pays éligibles.
4. Les Soumissionnaires intéressés de pays éligibles peuvent obtenir des informations supplémentaires à la Cellule de Coordination des Projets d'Infrastructures en Côte d'Ivoire (CC-PRICI), du lundi au vendredi, de 09 h 00 à 17 h 00 heures et examiner le Dossier d'Appel d'Offres durant les heures de bureau à l'adresse indiquée ci-dessous.
5. Le Document d'Appel d'Offres en français peut être acheté par tous les Soumissionnaires de pays éligibles en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement¹ non remboursable de cinquante mille (50 000) Francs CFA ou soixante-dix-sept (77) euros. La méthode de paiement sera en espèces, par chèque certifié auprès de l'Agence Comptable du PCR-CI ou dépôt direct sur le compte ouvert à la banque des dépôts du Trésor Public CI 001 010501370006 71 intitulé « compte projet ressources propres PCR-CI ». Le Dossier d'Appel d'Offres sera retiré dans les locaux de l'Agence comptable auprès du PCR-CI.
6. Les Offres doivent être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **Mardi 14 Janvier 2025 à 10 heures**. Toute Offre reçue après la date limite de remise des Offres sera écartée. Les Offres seront ouvertes publiquement en présence des représentants désignés des Soumissionnaires et de toute personne qui souhaite assister à l'ouverture des Offres à l'adresse indiquée ci-dessous.
7. Toutes les Offres doivent être accompagnées d'une garantie d'offres d'un montant de :

Lot	Montant
- Lot n°1 :	Onze millions (11 000 000) Francs CFA
	Soit seize mille sept cent soixante-neuf (16 769) Euros
- Lot n°2 :	Treize millions (13 000 000) Francs CFA
	Soit dix-neuf mille huit cent dix-huit (19 818) Euros
- Lot n°3 :	Seize millions sept cent six mille (16 706 000) Francs CFA

¹ Le prix demandé est destiné à défrayer le Maître d'Ouvrage du coût d'impression, du courrier / d'acheminement du dossier d'Appel d'offres. Un montant de 50 à 300 USD ou équivalent est réputé raisonnable.

	Soit vingt-cinq mille quatre cent soixante-huit (25 468) Euros
- Lot n°4 :	Dix millions cinq cent mille (10 500 000) Francs CFA
	Soit seize mille sept (16 007) Euros
- Lot n°5 :	Neuf millions cinq cent mille (9 500 000) Francs CFA
	Soit quatorze mille quatre cent quatre-vingt-trois (14 483) Euros
- Lot n°6 :	Quatorze millions cinq cent mille (14 500 000) Francs CFA
	Soit vingt-deux mille cent cinq (22 105) Euros

8. « Veuillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l’Emprunteur divulgue les informations sur les propriétaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de l’avis de Notification d’Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de Divulgateion des Bénéficiaires Effectifs inclus dans le document d’Appel d’Offres ».
9. Les marchés issus du présent Appel d’offres seront soumis aux formalités de timbres d’enregistrement et de redevance de régulation (0,5% du montant hors taxes) aux frais des titulaires.
10. L’adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

**Cellule de Coordination des Projets d’Infrastructures en Côte d’Ivoire (CC-PRICI) sise aux Deux-plateaux – Vallon, cité LEMANIA, lot 1802, 08 BP 2346
ABIDJAN 08 – Côte d’Ivoire**

Tel : (225) 27 22 40 90 90 / 91 Fax : (225) 27 22 41 35 59

Email : gekpini@gmail.com, copies à mcoulibaly@prici.ci et lucrecey@yahoo.fr